



## TESTS d'entrée en formation

### Epreuve de Français

- La langue française doit être maîtrisée à l'oral et à l'écrit
- Cette épreuve permet de vérifier cette maîtrise
- Elle permet de vérifier les capacités à prendre des notes et à suivre la prise des cours en toute autonomie.

### Epreuve de mathématiques

- Les 4 modes opératoires doivent être maîtrisés.
- Une maîtrise du calcul mental est demandée
- Cette épreuve permet de vérifier le niveau de connaissance des modes opératoires
- Elle permet de vérifier la compréhension de consignes

### Epreuve connaissances du secteur de la Petite Enfance

- Cette épreuve est un QCM : Questionnaire à Choix Multiples.
- Différentes situations sont proposées pour lesquelles le candidat doit y répondre en fonction de ses propres connaissances personnelles et/ou professionnelles
- Cette épreuve permet de vérifier le niveau de connaissances du métier visé ainsi que le comportement du candidat face à une situation inconnue.

### Entretien individuel

- L'entretien individuel permet
  - De vérifier les points les plus importants dans l'orientation professionnelle souhaitée par le candidat
  - De mesurer les éventuels freins à l'apprentissage
  - De vérifier que le candidat a les capacités de suivre la formation dans sa globalité
  - De vérifier les démarches entreprises par le candidats dans la gestion de son projet professionnel.

### Attestation de résultat

- La correction de l'épreuves se fait dès la fin de celle-ci par la Directrice
- A la fin de l'entretien individuel, une réponse est donnée immédiatement au candidat
- Les résultats possibles sont « Admis » ; « Refusé » ; « Passage en Commission ». ce dernier permettant de vérifier auprès de l'équipe pédagogique sont point de vue.
- Une attestation de résultat est envoyée par mail dans la demi-journée. Elle permet de justifier auprès des organismes de financement l'accord d'entrée en formation.